



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Mission régionale d'autorité environnementale
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

Le 14/02/2023

MRAe Auvergne-Rhône-Alpes

Inspection générale de l'Environnement et du Développement durable

La Mission régionale d'autorité environnementale MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a délibéré les avis et la décisions suivants entre le 1^{er} et le 14 février 2023 :

AVIS DÉLIBÉRÉS

- Plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Grospierres (07)

Elaboration du plan local d'Urbanisme (PLU) de Grospierres, commune touristique de 900 habitants au sud du département de l'Ardèche, le projet de PLU prévoyant de porter la population à 1011 habitants à l'horizon 2032, avec 62 logements neufs en résidences principales et 22 en résidences secondaires.

- Parc photovoltaïque au sol sur les communes de Junhac et Sanzac-Veinazès (15)

Création par la société Valeco, dans le sud-ouest du Cantal, d'un parc photovoltaïque de 27,8 hectares, d'une puissance de 29,72 MWc pour une production annuelle estimée à 40 GWh.

- Centrale photovoltaïque au sol sur les communes de Montaigu-le-Blin et Saint-Gérand-le-Puy (03)

Création par la société Photosol d'un parc photovoltaïque au voisinage immédiat d'une carrière en fin d'activité, avec une emprise totale clôturée de 7 ha, d'une puissance de 7,7 MWc et une production annuelle estimée à 9 GWh.

- Centrale photovoltaïque au sol sur les communes de La Chapelaude et Vaux (03)

Création par la société CPV Sun 40, d'un parc photovoltaïque au lieu-dit « Les Bois d'Huriel », dans le département de l'Allier, sur une surface clôturée de 9,43 hectares, pour une puissance de 11,3 MWc et une production d'énergie estimée à 12,9 GWh/an.

Service presse IGEDD / MRAe

Karine Gal - Tél : 01 40 81 68 11

Mél : karine.gal@developpement-durable.gouv.fr

- Révision allégée n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de Saint-Gervais-les-Bains (74)

Évolution du plan local d'urbanisme de la commune de Saint-Gervais en Haute-Savoie modifiant les règlements écrits et graphiques et ajoutant une orientation d'aménagement et de programmation (OAP) pour rendre possible la démolition d'un hôtel et la création d'un nouvel hôtel restaurant d'altitude au sommet du Mont d'Arbois à 1800 mètres d'altitude.

- Aménagement d'une télécabine sur la commune de Villaroger (73)

Au sein de la station des Arcs, remplacement de deux télésièges (Replat et Plan des Violettes) par une télécabine dite « de Villaroger » devant améliorer le confort, le débit (+ 450 personnes par heure) et le temps de transport des usagers, depuis le hameau du Pré à 1 200 m d'altitude jusqu'à 2100 m, au pied du télésiège actuel du Droset, et aménagements associés : piste, parking souterrain, pistes forestières, espace pour skieurs débutants...

- Révision générale du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Beauvallon (26)

Evolution du PLU de cette commune située au sud de Valence, dans la vallée du Rhône, prévoyant l'accueil de 260 habitants supplémentaires afin d'atteindre une population de 1 850 habitants à l'horizon 2032 pour un besoin foncier associé de 1,4 ha, prévoyant sept emplacements réservés pour une consommation d'espace de 6,73 ha.

- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) des territoires de Grand Bourg Agglomération (01)

Elaboration, sur un territoire de 74 communes et 135 000 habitants, du PCAET, outil de coordination de la transition énergétique dans les territoires, devant, en cohérence avec leurs enjeux, traiter de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, de la qualité de l'air, de la réduction des consommations d'énergie et du développement des énergies renouvelables.

- Révision du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Alban-de-Montbel (73)

Evolution prévoyant un taux de croissance démographique de +0,8 % par an jusqu'en 2031 pour une population supplémentaire de 55 habitant, la production de 38 logements, 22 au sein de l'enveloppe urbaine et le restant sur une enveloppe d'1 ha de foncier en extension de l'urbanisation.

- Télésiège – TSD 6 – Douce et extension réseau de neige à Hauteluce (74)

Au sein de la station des Saisies, démontage du télésiège fixe TSF (débit de 1 800 personnes/h) et construction du télésiège débrayable « Douce » (débit de 2 400 personnes/h), modernisation du TSF4 « Grattary », requalification de la piste de ski « Borlat », extension du réseau de neige de culture de la piste de ski « Péchette » pour une surface à enneiger de 23 000 m².

- Mise en compatibilité n°2 du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune de Montboucher-sur-Jabron (26)

Mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Montboucher-sur-Jabron dans la Drôme pour permettre la requalification d'une friche commerciale par la construction d'une salle polyvalente et de locaux techniques et par l'aménagement d'un plateau sportif.

DÉCISION DÉLIBÉRÉE

- Élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) de la commune déléguée de Magnieu (01)

Recours formé par la commune de Magnieu dans l'Ain contre la décision de la MRAe ARA de soumettre à évaluation environnementale son projet d'élaboration de plan local d'urbanisme.

La MRAe Auvergne-Rhône-Alpes a également délibéré collégalement des avis conformes sur des évolutions de documents d'urbanisme que vous trouverez [ici](#).

La mission régionale d'Autorité environnementale Auvergne-Rhône-Alpes émet des avis et des décisions portant sur la qualité de la démarche d'évaluation environnementale et sur la prise en compte de l'environnement par le projet ou le plan ou programme ainsi que sur la lisibilité du dossier pour le public. Ses avis et décisions s'adressent à la maîtrise d'ouvrage du projet ou l'organisation en charge d'élaborer le plan ou programme, à l'autorité en charge d'autoriser le projet ou d'approuver le plan ou programme ainsi qu'au public afin qu'il soit en mesure de contribuer aux décisions qui le concernent. La MRAe est composée de membres issus de l'IGEDD et de membres associés, issus de la société civile ; ils délibèrent collégalement leurs avis. Pour l'exercice de sa mission, la MRAe bénéficie de l'appui technique d'une équipe de la Dreal Auvergne-Rhône-Alpes.

Retrouvez l'ensemble des avis et décisions et les rapports annuels de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes sur son site : <http://www.mrae.developpement-durable.gouv.fr/auvergne-rhone-alpes-r7.html>